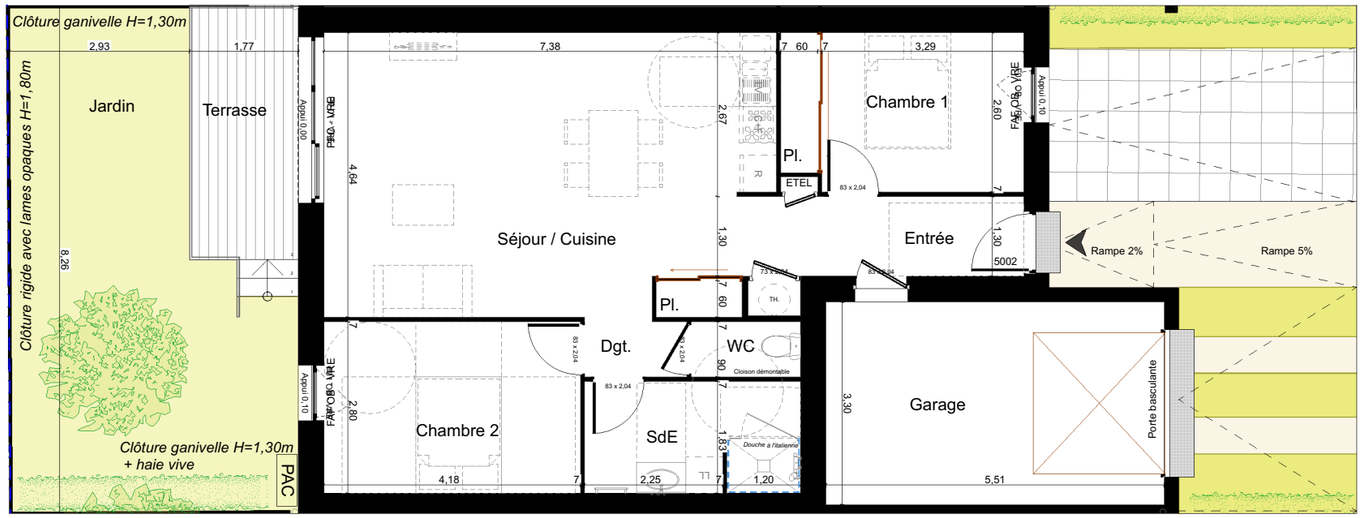
PLAN DU LOGEMENT

Légende

➤	----- Entrée principale du logement
ETEL	----- Tableau électrique
PL	----- Placard
Dgt	----- Dégagement
R	----- Emplacement réfrigérateur
LL	----- Emplacement lave-linge
LV	----- Emplacement lave-vaisselle
C+F	----- Emplacement cuisson et four
TH	----- Chauffe-eau thermodynamique
F	----- Fenêtre
PF	----- Porte fenêtre
PFC	----- Porte fenêtre coulissante
OB	----- Oscillo-battant
VR	----- Volet roulant
VRE	----- Volet roulant éléctrique
VB	----- Volet battant
FAF	----- Fenêtre à allège vitrée fixe
GC	----- Garde-corps
	----- Sèche serviette
	----- Radiateur
	----- Faïence
	----- Soffite et faux plafonds
	----- Gaine technique
	----- Caillebotis
PAC	----- Pompe à chaleur
	----- Pavés ou dalles béton enherbés



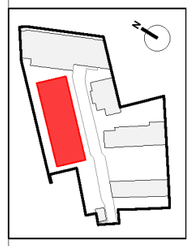
Logement évolutif : TMA : SDE + WC séparés



PLAN DE VENTE PROVISOIRE

HYPHEN

41 rue des Jars
17000 LA ROCHELLE





Niveau	Logement	Type
RdC	5002	T3

SURFACES HABITABLES

Entrée	4,74
Séjour/Cuisine/Pl.	34,85
Dgt.	1,58
WC	1,61
SDE	6,36
Chambre 1 + Pl.	10,10
Chambre 2	11,70
	70,94 m²

SURFACES EXTÉRIEURES

Garage	18,18
Jardin	31,16
Terrasse	7,90

0 1 2 5

Indice 0 - Date de Mise à jour : 02/02/2026

1 rue du Margat – 17000 LA ROCHELLE
contact@cohea.archi – 05 46 45 14 01

EDMP PAYS DE LOIRE
35 allée du chargement
59650 VILLENEUVE D'ASQC

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres.
Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc … ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décrets du 23 mai 1997 (art. 111-2).